



Angers, mardi 16 mars 2021

Le plan « Ensemble pour la jeunesse » est lancé

Benjamin KIRSCHNER, Adjoint au maire d'Angers, chargé de la jeunesse et de la vie étudiante, a dévoilé ce mardi 16 mars le plan « Ensemble pour la jeunesse », destiné à apporter des réponses concrètes aux jeunes touchés par les conséquences de la crise sanitaire. Ce plan représente un investissement de près de 240 000 €.

Depuis un an, la crise sanitaire a des répercussions sur le quotidien des Français, notamment les jeunes et les étudiants. Les difficultés des entreprises à accueillir des stagiaires ou à recruter, auxquelles s'ajoutent l'impossibilité de vivre des moments de convivialité, des liens sociaux distendus ou encore des situations d'isolement ont un impact sur de nombreux jeunes.

Devant l'accroissement des difficultés éprouvées par ce public particulièrement touché, la Ville d'Angers a décidé de mettre en œuvre des actions concrètes, comme elle l'a fait en novembre dernier en lançant un plan d'aide aux personnes isolées.

3 thématiques clés, 10 actions

Lutter contre la précarité financière (actions 1 et 2), se nourrir (actions 3 et 4) et être soutenus et accompagnés (actions 5 à 10) sont les thèmes retenus pour les 10 actions en faveur des jeunes. Une enveloppe de 236 000 € est allouée à la mise en œuvre de ces actions.

1 « Jobs d'été » et « jobs étudiants » : dispositifs d'aide à la recherche d'emplois.

Pour pallier l'annulation de la journée Jobs d'été, un salon de l'emploi se tiendra du 19 au 23 avril. 15 entreprises proposeront des offres d'emploi d'été dans différents secteurs d'activité.

2 Maintien de l'accueil des services civiques et des apprentis.

Malgré la crise sanitaire, le dispositif d'accueil des jeunes est maintenu : en 2021, 81 jeunes volontaires (19 services civiques et 62 apprentis) auront rejoint les services de la collectivité pour une durée de 8 mois.

3 Soutien à l'ouverture de l'Agoraé, épicerie sociale et solidaire étudiante portée par la Fé2A

Cet équipement se compose d'un lieu de vie ouvert à tous les étudiants et d'une épicerie solidaire accessible aux étudiants sur critères sociaux. Situé 1 rue Gaubert à Angers, l'Agoraé est un outil complémentaire aux actions déjà en place pour lutter contre la précarité alimentaire et l'isolement.

4 Création d'un frigo partagé

Installé au J, Angers connectée Jeunesse, le frigo partagé permet de lutter contre le gaspillage et la précarité alimentaire. Développé par l'association Solidarifood, cet outil est en cours de déploiement sur le territoire

Service des Relations presse // 02 41 05 47 21 // relations.presse@ville.angers.fr
<http://presse.angers.fr> // @Presse_Angers

5 *Maintien du doublement des aides au premier départ en vacances dans le cadre du dispositif J été*

Le J'éété permet d'aider des jeunes de 16 à 25 ans à organiser leurs premiers séjours en autonomie. Ils bénéficient d'un accompagnement au projet, d'un financement et d'un temps de prévention santé. En contrepartie, ils réalisent une action de réciprocité au J, Angers Connectée Jeunesse ou dans les maisons de quartier, partenaires du J'éété. 250 jeunes pourront bénéficier du dispositif en 2021.

6 *Doublement des places dans le cadre du dispositif d'insertion socio professionnelle « chantiers de jeunes »*

Ce dispositif permettra la remise à l'emploi de 70 jeunes en 2021 dans les services techniques de la ville, avec l'accompagnement d'éducateurs de l'ASEA, de conseillers et d'animateurs des maisons de quartier d'Angers.

7 *J'accompagne » les projets de jeunes*

La direction jeunesse et vie étudiante accompagne méthodologiquement et financièrement les premiers projets de jeunes. En 2021 ce financement s'adapte et se renforce pour s'étendre à tous les projets de jeunes. Ces projets doivent avoir comme objectif de s'adresser aux 18-30 ans ou de participer au rayonnement de la ville.

8 *Création d'un espace permettant aux jeunes d'échanger et d'être soutenus dans leur solitude et leur mal être*

L'objectif de ce projet est d'encourager les jeunes qui hésitent à faire appel à des spécialistes ou à se déplacer dans des établissements médicaux. Accueilli par des professionnels de la jeunesse ou par des pairs, la personne aura accès à une écoute attentive et sera orientée selon ses attentes. Cet espace sera aussi un lieu de permanence pour des professionnels de santé. Ce dispositif sera déployé au J, Angers Connectée jeunesse et à l'Agoraé.

9 *« Appel à projets en faveur des 18-30 ans » doté d'un fonds de 100 000 euros*

Cet appel à projet inédit a pour objectif de soutenir des projets nouveaux à destination des 18-30 ans. Ces projets devront proposer des actions aidant les jeunes à surmonter les difficultés qu'ils rencontrent **en matière d'isolement et de mal être** mais aussi en **matière d'insertion sociale et professionnelle**. Les dossiers sont à télécharger sur angers.fr et doivent être déposés entre le 16 mars et le 30 juin 2021 à l'adresse suivante : direction.jeunesse@ville.angers.fr. Les aides seront attribuées dans le cadre d'une procédure de sélection par un jury composé de personnes qualifiées.

10 *Appel à initiatives citoyennes*

Afin d'aider la jeunesse, fortement impactée par la crise sanitaire dans sa vie de tous les jours et qui a plus que jamais besoin de la mobilisation de tous pour la soutenir face à la crise, la Ville d'Angers souhaite impulser une démarche volontaire et altruiste en proposant cet appel à initiatives citoyennes.

Vous êtes habitant, associations ou entreprises et vous souhaitez venir en aide à ces jeunes, déposez directement votre initiative sur la plateforme [écrivons Angers](http://www.angers.fr).